Entretien annuel : Tout savoir pour bien le passer

Le 18 février 2021

Ca y est ! Cette année 2020 aura été longue et fastidieuse ! Il vous reste encore une dernière étape à franchir et pas des moindres… Vous angoissez rien qu'à la lecture de ce terme ? Pas de panique, il ne s'agit pas d'un examen ! Même si cet entretien annuel consiste aussi à évaluer vos performances, c'est avant tout une discussion ouverte entre manager et managé.

EPDP : deux entretiens, deux finalités différentes !

SAFRAN a décidé de regrouper chaque année l'entretien d'évaluation des performances et l'entretien professionnel à travers une campagne d'Entretiens de Performance et de Développement Professionnel (EPDP).

☞ **Ces deux entretiens sont bien distincts et rien ne vous oblige à les passer le même jour !**

L'Entretien de Performance :

- ☞ C'est un entretien annuel d'évaluation. Il est réservé :
- ☞ au rappel des objectifs passés,
- ☞ au bilan concerté de vos réalisations,
- ☞ à la détermination des objectifs de l'année suivante,
- ☞ et au recueil le cas échéant **de vos demandes de moyens pour y parvenir.**

L'entretien Développement Professionnel :

- ☞ **La posture du manager dans ce type d'exercice est celle d'un accompagnant** qui doit idéalement être très bien informé des politiques de formation, des actions de mobilité en cours et de l'évolution des métiers connues ou souhaitées, de la politique mise en œuvre à l'égard des seniors.
- ☞ Vous abordez avec votre chef **les perspectives d'évolution de carrières et de mobilités**,
- ☞ vous définissez avec lui **vos besoins en formations** et un plan de développement de vos compétences,
- ☞ et vous précisez **les modalités pour réaliser votre projet professionnel.**

" Est-ce que je peux refuser de le passer ? "

☞ NON, vous ne pouvez pas refuser de vous présenter à l'entretien. En refusant d'être évalué vous vous exposez au risque d'une sanction.

BESOIN D'AIDE POUR VOTRE EPDP ?

☞ **ADHÉREZ À FO SAFRAN & BÉNÉFICIEZ DE CONSEILS PERSONNALISÉS !**

contact@fo-safran.com Suivez-nous !

7 QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR L'EPDP

Mes objectifs n'ont pas été atteints en 2020 ?

- 2020, « année Covid » était inédite et bouleversante pour beaucoup d'entre nous. Les objectifs fixés initialement n'ont peut-être pas pu être réalisés du fait de la crise sanitaire. **Ça n'est pas de votre faute !**
- Votre charge de travail et vos objectifs ont-ils été réadaptés à la situation ? Est-ce que ça a été clairement indiqué et formalisé par votre manager ? **Si ça n'est pas le cas, sachez le rappeler dans votre EPDP.**

Je veux évoluer et changer de poste !

- Consultez régulièrement les offres d'emploi sur Insite : il se peut qu'un poste vous plaise dans un autre secteur d'activité voire dans une nouvelle région.
- Notez la référence du poste et indiquez-la dans votre EPDP. **FO a négocié de réelles mesures d'accompagnement pour changer de métiers !** Votre délégué **FO** pourra vous les présenter.

Besoin d'une formation ?

- Soyez acteurs de votre parcours professionnel : prenez le temps de parcourir le catalogue de formations Safran. **Notez les formations qui vous intéressent et préparez vos arguments.**
- **Mettez en avant en quoi ces formations vous sont utiles** pour tenir votre poste de travail, acquérir de nouvelles compétences, pour évoluer vers de nouvelles qualifications ou sur un nouveau métier et en quoi elles répondent aussi aux enjeux de l'entreprise (Usine du Futur, avion décarboné, amélioration continue, poly compétence, ingénierie supply chain, management, savoir-être et développement personnel..).

Est-ce que je suis obligé de signer ?

- NON, votre manager ne peut pas vous imposer de signer !
- Dans tous les cas, **vous disposez d'un délai de réflexion avant de signer votre EPDP** (vous n'êtes pas obligés de signer le jour même !).
- Si vous n'êtes pas d'accord avec l'évaluation de votre manager, il faut l'écrire dans la partie commentaire.
- De même si les nouveaux objectifs fixés vous semblent peu précis, inatteignables, peu réalistes faute de moyens pour les atteindre ou dépendre d'autres facteurs que votre propre investissement, **écrivez-le dans le champ commentaire.**

Je peux parler « augmentation » ?

- OUI ! Vos objectifs ont été atteints, vous avez répondu présent lors de cette année si particulière, c'est que votre travail est concluant et… **c'est le moment de demander une augmentation !!!**
- Même si cette dernière n'est pas validée, il est important d'en **formaliser la demande dans l'EPDP**. Et il est peu probable que votre supérieur vous le propose…

J'ai du temps pour préparer ?

- OUI, la préparation est essentielle !
- Demandez à votre manager de **bénéficier de temps libre pour préparer** sereinement vos deux entretiens.
- Ces face-à-face n'en seront que plus efficaces et intéressants pour vous comme pour votre chef !

Pas à l'aise avec l'informatique ?

- Vous pouvez **commencer votre EPDP sur papier**.
- Et demander de l'aide à votre manager pour la saisie.